

TEST EVENT DES JEUX OLYMPIQUES 2024

MARDI 25 JUIN 2024

STADE DE FRANCE

Rue de la couture Saint Quentin 93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Epreuves :

La liste des épreuves et le nombre d'athlètes figure au bas du présent document. Ce Meeting régional bénéficiera du Ranking WA et sera qualificatif pour les différents Championnats ayant leur date limite qualificative après ce Test Event.

Engagement :

Chaque engagement est à effectuer sur notre site <http://lifa-athle.fr> pour le **dimanche 26 mai 2024 à 23h59 (date limite d'engagement)**.

Les relais seront à engager via le formulaire se trouvant sur le site de la LIFA.

Modalités de sélections : Le nombre d'athlètes par épreuve étant limité (voir tableau ci-dessous), une sélection des participants sera réalisée par la LIFA sur la base des performances aux bilans 2024. **Seuls les athlètes ayant réalisé la performance plancher des Championnats d'Île-de-France Seniors seront retenus.**

Pour les athlètes d'un niveau N3 au moins, la LIFA pourra prendre en considération les performances réalisés en 2023 ou lors de la saison hivernale.

Quota et horaires

Le nombre d'athlètes retenus* par épreuve sera limité.

Horaire prévisionnel	Epreuves	M/W/X	Quota	
			Titulaires	Remplaçants
10:00	110m H*	M	22	4
10:05	Marteau	W	6	1
10:10	Perche	M	6	2
10:15	Longueur	Mixte	0	2
10:30	3000m Steeple	W	15	1
10:50	Relais 4 x 100m	M	8	1
11:00	800m	M	10	2
11:12	100m	M	8	2
11:15	Poids	Mixte	3	2
11:27	110m H*	M	-	-
11:30	Hauteur	W	5	2
11:45	Javelot	Mixte	7	2
11:50	400m H	W	8	1
12:05	200m	W	8	1
12:10	Triple Saut	M	4	2
12:25	1500m	M	12	2
12:41	Relais 4 x 400m	W	8	1
12:57	110m H*	M	-	-

**Le 110m Haies se déroulera sur deux tours. Néanmoins un tour de repêchage sera proposé. Certains athlètes seraient donc susceptibles de courir à 3 reprises.*

Forfait :

La liste des athlètes engagés sera mise en ligne sur le site <http://lifa-athle.fr>

Tout athlète figurant sur la liste des engagés et déclarant forfait sur une épreuve devra se désengager sur internet **pour le mardi 18 juin 2024 à 23h59 au plus tard.**

Accompagnant :

Chaque athlète ne pourra avoir qu'un seul accompagnant. Cet accompagnateur sera à déclarer au préalable via le formulaire suivant.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeXuBgtu6hpr0TbINyIRN9BviXhAdyJljtRdpWPJ2jRGKrzDg/viewform?usp=pp_url

Modalité d'accès au stade de France : Les athlètes engagés ainsi que les accompagnants préalablement inscrits ne pourront accéder au stade de France que sur présentation d'une pièce d'identité.

